

A L'AUBE D'UN NOUVEAU PONTIFICAT, QUELQUES SOUHAITS ADRESSES A MON EGLISE.

Jean Rigal

(texte publié dans la revue Jonas, automne 2005)

L'orchestration hyper-médiatisée des obsèques de Jean-Paul II et de l'élection de son successeur a provoqué, dans les esprits, des ravages ecclésiologiques. On en arriverait à penser que le pape incarne, à lui seul, toute l'Église et que les réformes ecclésiales relèvent de sa seule responsabilité. Il faut dénoncer clairement cette dérive. Il y a urgence à « dépapolâtrer » l'Église catholique, ce qui ne revient pas à minimiser le rôle du pape mais à le situer autrement, dans une ecclésiologie du « Peuple de Dieu », celle de Vatican II. Ne courons pas, de grâce, après l'ecclésiologie déformante des médias ! Souvenons-nous que les grandes réformes de l'Église ne viennent guère du « sommet » généralement porté à la prudence. Agissons ensemble, là où nous sommes, selon nos charismes, avec la régulation et le soutien de nos frères chrétiens.

Dans un monde qui vit, selon les lieux, en état de guerre permanent, je souhaite que notre Église soit la servante infatigable de la paix, s'opposant, sans relâche, à la dictature des armes. Dans une société où l'écart entre les riches et les pauvres ne cesse de croître, qu'elle mette tout son poids - sans attendre de compensation - à dénoncer ces formes intolérables d'inégalité, et pratique localement, selon ses moyens, une solidarité effective.

Le « profit » devient le critère absolu de la réussite sociale, la « machine économique » l'unique levier des préoccupations et des échanges. Contre cette tyrannie effrénée de l'argent-roi qui va jusqu'à menacer l'équilibre écologique de la création, « il faut affirmer l'homme pour lui-même, et non pour quelque autre motif ou raison : uniquement pour lui-même. » (Jean-Paul II). Une nouvelle actualisation de « l'ancienne théologie de la libération » - trop injustement critiquée - constituerait l'une des manières de concrétiser cette affirmation de principe.

Dans la ligne même du service de l'homme, je souhaite un autre langage de l'Église sur les questions relatives à la sexualité. Que ce langage soit globalement plus positif, car il y va d'une composante importante de la personne humaine et de ses relations avec les autres. Des valeurs y sont engagées : de don de soi, de fidélité, de respect de l'autre et de respect de la vie. Pour cette même raison, que l'Église admette l'usage du préservatif comme moyen de prévention empêchant la transmission de la mort. « Tu ne tueras pas » est un commandement suprême. La pandémie que représente le sida et l'hécatombe dramatique qu'il entraîne exige un message plus clair et plus réaliste que l'enseignement déjà entendu.

Après des années de relatif immobilisme, dû, pour une part, aux pesanteurs d'un long pontificat, je souhaite qu'un nouvel élan soit donné à notre Église. Que l'appel souvent répété « N'ayez pas peur ! » ne soit pas seulement une invitation adressée aux chrétiens à titre personnel mais trouve une traduction institutionnelle dans l'Église en tant que corps. Il y va de sa crédibilité. Dans un monde dont l'évolution est d'une rapidité galopante, le rajeunissement des cadres et des structures devrait aller de soi. S'en tenir à une fidèle « continuité » deviendrait anachronique et mortifère.

Chaque jour qui passe nous éloigne, dans le temps, de Vatican II. Il y a urgence à revenir à son enseignement et au dynamisme qu'il a voulu susciter. Il est indéniable qu'une honnête

réception du concile nous impose non seulement de mettre en oeuvre son enseignement mais d'entrer dans son esprit, les deux aspects étant liés. Jean XXIII parlait à ce sujet de « mise à jour » et Paul VI de « mouvement ». La réception de Vatican II appelle à une véritable conversion. Elle demande à passer d'un juridisme institutionnel au souffle libérateur de l'Évangile, d'un dogmatisme desséchant à un retour aux sources, d'une structure pyramidale à une communauté fraternelle, d'une institution rivale à une Église partenaire de la société. Ce n'est pas acquis !

La centralisation démesurée de l'Église catholique - soutenue par l'hypertrophie de la figure papale et l'expansion de la Curie romaine - est devenue l'une des plaies du fonctionnement ecclésial actuel. Cette critique est expressément formulée par des membres importants du corps épiscopal (Synode de 1987, cardinaux et évêques). L'Église universelle n'est-elle pas une communion des Églises locales ? Comment se fait-il que les conférences épiscopales soient réduites à exercer un rôle mineur au moment où la diversité culturelle et leur participation à la vie universelle de l'Église exigeraient leur engagement à part entière ? Et que dire des synodes romains des évêques, sans autorité réelle et sans influence sensible sur l'évolution de l'Église et de sa mission ?

Est-il nécessaire de souligner la portée œcuménique d'une collégialité réellement vécue ? On sait combien cette perspective est chère aux Églises orthodoxes ! Le rapprochement des Églises - aujourd'hui en veilleuse - n'est pas seulement lié à des questions théologiques. Il est aussi et largement tributaire de l'histoire, de réactions culturelles, de choix institutionnels de divers ordres... Les déclarations d'intention, les textes d'accord montrent vite leur insuffisance s'ils ne sont pas suivis de gestes significatifs et durables. D'autre part, comment ne pas souhaiter une intensification du dialogue interreligieux notablement engagé par le Pape Jean-Paul II ? Comment ne pas développer le dialogue de la communauté des chrétiens avec « les hommes de bonne volonté », une expression si chère aux Papes Jean XXIII et Paul VI ?

La pastorale des divorcés-remariés est devenue une question importante pour des raisons d'ordre numérique, d'impact sociologique, de théologie sacramentelle. Il n'est pas facile de justifier le fait que l'on demande à des divorcés-remariés de participer au partage eucharistique et de s'abstenir au moment de prendre le repas. Le synode romain de 1980 sur la famille avait permis à la très grande majorité des évêques présents de demander que l'on s'inspire, en ce domaine, de la pratique des Églises orthodoxes. Trois évêques allemands, de surcroît théologiens de métier, ont plaidé pour que l'on adopte une pastorale différenciée, qui tienne compte de la vie concrète des personnes (1). Malheureusement, cette suggestion n'a pas été retenue. Il serait temps de reprendre sereinement cette question dans le sens de l'ouverture.

L'Église catholique a singulièrement progressé, ces dernières années, en matière de coresponsabilité et de ministères attribués aux laïcs. Le diaconat permanent fait son chemin, en tâtonnant certes mais irrésistiblement. Le moment est venu d'avancer dans deux directions.

L'ordination presbytérale d'hommes mariés : la question était déjà évoquée par Paul VI en 1970, puis reprise dans le cadre du synode romain de 1971. 45% des évêques présents s'y déclaraient favorables à certaines conditions (2). En l'occurrence, il ne s'agit pas d'un simple palliatif à la crise des vocations mais de renouveler la question de l'appel au ministère presbytéral, en distinguant ministère et état de vie, besoins des communautés et engagement personnel. Au sujet de l'ordination des femmes au diaconat, les conclusions de la Commission internationale de théologie (Septembre 2002), alors présidée par le cardinal Ratzinger, autorisent à penser qu'une décision positive dépend désormais d'une décision du magistère

épiscopal. D'autres ouvertures pourraient subvenir ultérieurement en fonction de nouvelles avancées théologiques et pastorales.

Il est bien connu que la période du Concile Vatican II a été le moment d'une grande embellie dans le rapport des théologiens avec le magistère. De grands théologiens précédemment bridés et même sanctionnés concouraient, de manière diverse, à l'élaboration des documents conciliaires. Depuis lors, le climat s'est fort dégradé, au point que nombre de théologiens ont été rappelés à l'ordre et n'osent plus exprimer publiquement leur opinion, en matière de morale et d'ecclésiologie en particulier. Un espace de liberté était réclamé solennellement déjà en 1968, par un groupe de 38 théologiens dont certains (Kasper, Lehmann, sans oublier Ratzinger) occupent des responsabilités de premier plan (3).

J'arrête là mes souhaits, en acceptant les limites de ces propos trop brièvement formulés. On aura bien compris qu'ils reprennent des réflexions beaucoup plus élaborées. Surtout, on n'oubliera pas que ces choix incombent à la responsabilité du peuple ecclésial tout entier. Puisse Benoît XVI, successeur du ministère de Pierre et serviteur de l'Église universelle, nous encourager à aller de l'avant et soutenir le Peuple de Dieu en marche !

Jean RIGAL

Le 20 Avril 2005, le lendemain de l'élection de Benoît XVI

(1) Voir J. Rigal, *L'Église en quête d'avenir*, Cerf 2003, p. 261

(2) Documentation catholique n°1557, du 15 Février 1970, p.163

(3) Documentation catholique n° 1533, du 2 Février 1969